



Cymbopogon citratus (D.C.) Stapf.

Syn. : *Andropogon citratus* DC.

Poaceae

Noms vernaculaires

Français : citronnelle

Botanique

Cette herbe vivace pousse en touffe de trente à soixante centimètres de hauteur. Les feuilles sont garnies de poils rêches. Toute la plante dégage une odeur de citron quand on la froisse.

Partie utilisée

Parties aériennes (de préférence les gaines à la base des feuilles).

Principaux constituants

La partie aérienne contient de 0,5 %
à 0,7 % d'huile essentielle (citral, néral, myrcène...), alcaloïdes, tanins.

Propriétés pharmacologiques

Antispasmodique, antiseptique, analgésique, anti-inflammatoire, antipyrétique et diurétique.

Toxicologie

La plante est dénuée de toxicité aux doses préconisées. Il est vivement conseillé de filtrer correctement la tisane afin d'éviter des lésions sur la muqueuse de l'œsophage, attribuées aux microfilaments présents sur la feuille. Pour cela, on recommande de n'utiliser que la partie

claire du bas de la plante.



Dans la tige de citronnelle, il ne faut prendre que la base claire des feuilles. La partie verte contient des poils irritants.

Usage thérapeutique, forme pharmaceutique et posologie

Digestion difficile, infection urinaire, fièvre, insomnie, nervosité.

Décoction de 15 grammes de gaines de feuilles fraîches par litre d'eau.

La plante est par ailleurs très utilisée comme insectifuge.